

SEMUR-EN-AUXOIS SERVICES

ANS, l'association de l'Auxois qui veut conquérir le Grand Dijon

ANS (pour "Adoptez nos services") est une association intermédiaire créée en 1991 dans l'Auxois. Spécialisée dans les services aux particuliers et aux professionnels, elle cherche désormais à se faire une place dans le Grand Dijon. Portrait.

Historique

ANS est une association intermédiaire, de loi 1901. Elle a été créée en 1991. Le sigle signifiait initialement "Auxois nord services". Il a été remplacé ensuite par "Adoptez nos services". Car, en plus de ses territoires d'intervention historiques, que sont les anciens cantons de Montbard, Semur-en-Auxois, Venarey-Les Laumes, Baigneux-les-Juifs et Précy-sous-Thil, l'association intervient aussi, depuis quatre ans, dans le Grand Dijon, plus exactement depuis juin 2012, date à laquelle l'ANS a intégré "Jade services", son homologue dans l'agglomération.

Missions

L'association ANS est engagée dans « la réinsertion de personnes éloignées de la vie active ». Elle fait « le lien entre les demandeurs d'emploi et les clients (particuliers, entreprises, collectivités, associations, etc.) ».

Ses employés, qui « ont une expérience dans le domaine des services à la personne », interviennent chez les clients, en fonction de leurs besoins.

L'association est donc l'employeur et, à ce titre, s'occupe de tout (déclaration, paiement des charges sociales, couverture en cas d'accident ou d'arrêt maladie, etc.).



■ L'association ANS (pour "Adoptez nos services") a été créée en 1991 dans le nord de la Côte-d'Or. Elle est représentée ici par Denis Bastet, directeur adjoint, et deux salariées. Photo Nicolas BOFFO

Services proposés

Les travaux les plus demandés par les clients d'ANS sont « l'entretien de la maison, le ménage, le jardinage et le déménagement ».

L'association propose également d'autres services, comme : « la garde d'enfants à domicile, le soutien scolaire, l'assistance aux personnes âgées et handicapées, la livraison de courses à domicile, l'assistance informatique, les promenades quotidiennes d'animaux domestiques, les soins d'esthétique à domicile, le gardiennage, la surveillance temporaire de la résidence, etc. ».

Tarifs et réduction d'impôts

Pour les particuliers, il faut compter 18,80 € de l'heure, les collectivités et associations paient 19,60 €, et les entreprises 20,20 €. En faisant appel à l'ANS, il est possible de bénéficier de 50 % de réduction d'impôt. « C'est quelque chose d'important pour nos clients. Certains font appel à nous rien que pour ça », précise Denis Bastet, directeur adjoint de l'ANS. Chaque année, l'association adressera au client une attestation fiscale reprenant toutes les heures effectuées avec le montant à inscrire sur la déclaration d'impôts. Ce

montant est plafonné à 3 000 € pour le jardinage et 500 € pour les travaux de petit bricolage.

Adresses

L'association possède deux agences en Côte-d'Or. La première – le siège – se trouve au 1, rue de Verdun, à Semur-en-Auxois. La seconde a été ouverte, en juin 2012, au 16, rue de Gray, à Dijon. Jacques Jaquet est actuellement le président d'ANS et Didier Noël en est le directeur.

CONTACT Tél. 03.80.96.03.12 [Semur-en-Auxois] ou 03.80.67.47.15 [Dijon].

RÉACTION

« On fonctionne comme une entreprise »

Denis Bastet, directeur adjoint d'ANS

« Nous sommes une grosse association intermédiaire, puisqu'on comptabilise désormais 100 000 heures réalisées par an. En réalité, on fonctionne comme une entreprise. Notre budget provient principalement des aides de l'État (lire notre encadré). Pour le reste, on s'autofinance grâce à la vente de nos heures de travail. [...] L'objectif pour les mois à venir, c'est de

se développer dans le Grand Dijon, où nous ne sommes pas du tout connus, contrairement à l'Auxois, où nous sommes bien implantés. Dans l'agglomération dijonnaise, il y a un gros potentiel en termes d'heures à réaliser, même si on sait qu'il y a de la concurrence. Faire davantage d'heures ne nous dérange pas. Bien au contraire. Car nous n'avons pas de problème à trouver des employés. Nous disposons d'un vivier important, qui nous permet d'être réactifs. C'est ce qui fait notre force. »

ZOOM SUR...

Association ANS : quelques chiffres en 2016

■ 62 Équivalents temps plein.

■ 100 000 Heures réalisés dans le cadre de la mission d'insertion.

■ 400 Salariés bénéficiant de mission au cours de l'année.

■ 50 Personnes en accompagnement renforcé.

■ 90 Sorties positives à l'emploi (CDD de plus de six mois et CDI).

■ 10

Salariés permanents favorisent la remise au travail, accompagnent et suivent les salariés de l'association.

■ 900

Clients. ■ 1 900 000 € De chiffre d'affaires.

■ 1 300 €

Soit le montant du financement, pour l'accompagnement renforcé, octroyé par l'État cette année à l'association ANS, par équivalent temps plein.